

Objet : Interdiction d'un tiers sur la ligne de départ – Theillay 07.09.2025

Chers parents,

Par la présente lettre, nous tenons à vous informer que la procédure de départ pour le championnat de ligue qui aura lieu le 07.09.2025 à Theillay va différer du reste du championnat.

A la suite d'une décision de la préfecture, aucun public n'étant accepté le long de la ligne de chemin de fer, le Moto-Club La Ruche Nouanaise, en accord avec la Ligue Motocycliste du Centre Val de Loire a pris la décision suivante :

- Aucun parent ne sera accepté sur la ligne de départ.**

Le Moto-Club mettra en place des bénévoles et pilotes du club pour accompagner vos enfants jusqu'au départ. Ils auront pour mission de mettre en place les cales de vos enfants. L'éventuel bloc fourche étant installé par vos soins en prégrille (laquelle vous sera bien sur accessible).

Nous vous remercions d'accepter cette décision qui n'est pas de notre ressorts.

Un rappel sera fait au moment du premier entraînement dimanche matin.

Mathis Megret

Président du MC la Ruche Nouanaise

